

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 12 OCTOBRE 2017**

**Compte-rendu affiché le :** 16 octobre 2017

**Date de transmission en Sous-Préfecture :** 17 octobre 2017

**N° 17-10-03**

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 6 octobre 2017

**OBJET :**  
**Classe découverte Saint-Joseph – Subvention Département.**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance :** 27

**Secrétaire de séance :** Marie-Ange LAURENT

**Membres présents à la séance :**

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Julien GOUTAGNY – Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Olivier PERRET - Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – René THELISSON – Odile CLAVIERES – Catherine MAREY – Patrice THOLLOT – Corinne BOICHON – Marie-Ange LAURENT - Fabienne MULARD - Geneviève NIGAY – Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Muriel ORIOL à Odile CLAVIERES – Dominique PAULMIER à Joëlle VILLEMAGNE – Guillaume RONDOT à Alain BLANCHARD – Sylvie ROBERT à Pierre RODAMEL – Lionel CANNOO à Marie-Ange LAURENT – Svitlana PRESSENSE à Jean-Marc ALVES – Mireille PAULET à Daniel DUCROS.

**Membre excusé :**

Valérie BLANCHARD.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20171012-17\_10\_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2017  
Publication : 16/10/2017



OBJET DE LA DELIBERATION :

**CLASSE DECOUVERTE SAINT JOSEPH – SUBVENTION DEPARTEMENT**

Madame Joëlle VILLEMAGNE, adjointe aux affaires scolaires, informe l'assemblée de l'organisation programmée par l'Ecole Saint Joseph d'une classe « Contes » pour les élèves de CP et CE1 du 21 au 23 mars 2018 à Verrières en Forez, le budget prévisionnel s'élevant à 10 370 €.

Le Département de la Loire encourage les initiatives relatives aux classes découvertes en allouant une aide journalière forfaitaire de 10 € par élève, sous réserve de participation de la commune avec un minimum de 500 € par classe et par séjour pour les communes de plus de 5 000 habitants.

Toutefois, et ce depuis 2016, le bénéficiaire de la subvention est la commune du lieu d'implantation de l'établissement scolaire, à charge à cette dernière de reverser l'aide à l'organisateur.

Aussi, la commune souhaitant encourager le projet de l'Ecole Saint-Joseph, s'engage à renouveler en 2018 lors du vote des subventions aux associations, le soutien financier pour les sorties pédagogiques des établissements privés en fonction des crédits alloués aux établissements publics. A titre d'information, le montant 2017 était de 7 600 € pour 14 classes, soit 543 € par classe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** le projet de classe « contes » à l'initiative de l'Ecole Saint Joseph.
- **SOLLICITE** le Département pour l'aide au départ en classes découvertes.
- **S'ENGAGE** à renouveler le soutien financier aux sorties pédagogiques dans le cadre du vote des subventions 2018.
- **S'ENGAGE** à reverser le montant de l'aide allouée par le Département à l'OGEC Jean Paul II.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20171012-17\_10\_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2017

Publication : 16/10/2017

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 16 octobre 2017.

LE MAIRE,  
Jean Yves CHARBONNIER.